COMMUNE DE HUTTENDORF

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 JUIN 2017 à 20h00

sous la présidence de Monsieur Pierrot WINKEL, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 11

Conseillers présents : 10

Conseiller absent: 1 (dont 1 procuration)

Date de la convocation: 19 juin 2017

<u>Présents</u>: M. Pierrot WINKEL – Maire, M. Michel GACKEL, Mme Cora KLEIN – Adjoint, M. Claude GRASSER, M. Denis WINKEL, M. Denis LANG,M. Martin LAUGEL, M. André LENGENFELDER, M. Pascal WEBER et Mme Martine HANSZ.

Absents excusés avec procurations: Mme Sandrine SNEIJ qui a donné procuration de vote à Mme Cora KLEIN.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose que M. Denis LANG soit nommé secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2017 DE_2017_019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2017.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2017.

Désignation d'un délégué au SDEA DE_2017_020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux adhésions du SIVOM de Schweighouse et Environs et de la Commune de Huttendorf au SDEA et au transfert complet de la compétence « Grand Cycle de l'Eau », il convient de désigner son représentant siégeant au niveau local, territorial et global du SDEA, conformément à ses statuts.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5211-7;

VU les Statuts du SDEA et notamment ses articles 9, 11, 14 et 29 ainsi que son Annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à 1 délégué par commune, par tranche de 3000 habitants et par compétence ;

APRÈS avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire :

APRÈS en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNE en application de l'Article 11 des Statuts du SDEA et par vote à bulletins secrets :
 - > Pour le Grand Cycle de l'Eau :

- Mme Cora KLEIN déléguée au titre de la Commune de Huttendorf au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA.

Restauration des vitraux de l'église Saint Vincent DE_2017_021

Dans le cadre de la restauration intérieure de l'église Saint Vincent, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la réparation de 5 vitraux (reprise du lettrage des donateurs, dépiquage, peinture, cuisson, repiquage).

Le montant HT des travaux se monte à 6 166.00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à raison de 10 voix pour et 1 abstention (M. Grasser),

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la restauration des vitraux de l'église Saint Vincent pour un montant HT de 6 166,00 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire une demande de subvention pour travaux d'intérêt local (TDIL).

<u>Bâtiment mairie-école : acquisition d'une pompe à chaleur air/eau en relève de la chaudière</u> fioul DE 2017 022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans un souci d'économie d'énergie, il souhaite acquérir une pompe à chaleur air/eau pour le bâtiment mairie-école, qui viendrait en relève de la chaudière fioul.

Plusieurs devis ont été demandés et Monsieur le Maire propose de statuer sur un montant total maximal de la pompe à chaleur + travaux de raccordement, électricité, divers de 35 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'acquérir une pompe à chaleur air/eau en relève de la chaudière fioul pour le bâtiment mairie école pour un montant de 35 000,00 € HT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions.

La séance est levée à 22h00.